



VOUS ÊTES SALARIÉ ET VOUS TRAVAILLEZ DANS :  
DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION ?  
DU BÂTIMENT OU DES TRAVAUX PUBLICS ?

**SOYEZ VIGILANTS**

**À LA POUSSIÈRE DE SILICE CRISTALLINE**

Depuis octobre 2020, les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail sont reconnus comme une activité cancérogène en France.



**Odalia**

On travaille mieux  
quand on est bien

## LA SILICE CRISTALLINE C'EST...

La silice ( $\text{SiO}_2$ ) sous forme cristalline (notamment le quartz, la cristobalite et la tridymite) est présente dans :

- ④ Les pierres naturelles : grès, granite, schiste, sable, ardoise...,
- ④ Les bétons, les mortiers, les enrobés routiers, les enduits, les sables de sablage au jet...,
- ④ La pierre reconstituée (90 % quartz),
- ④ Les briques, tuiles, carrelages...,

**DANGEREUSE POUR LA SANTÉ,  
LA SILICE CRISTALLINE EST CLASSÉE  
COMME CANCÉROGÈNE AVÉRÉ**

## TOXICITÉ

La toxicité de la silice cristalline est liée à la finesse des particules/ des poussières de silice (diamètre micrométrique, voire nanométrique : «nanoparticules») qui peuvent atteindre les bronchioles et les alvéoles des poumons.

- ④ Irritations oculaires et des voies respiratoires,
- ④ Bronchite Chronique et BPCO (Bronchopneumopathie chronique obstructive),
- ④ Silicose,
- ④ Cancer broncho-pulmonaire.

Les effets et pathologies en lien avec la silice apparaissent **plusieurs dizaines d'années après** le début de l'exposition.

Elle est également en lien avec :

- ④ La tuberculose,
- ④ L'insuffisance rénale chronique,
- ④ Des maladies auto-immunes : Polyarthrite Rhumatoïde,
- ④ Sclérodémie, Lupus, Vascularite...

**SI VOUS ÊTES FUMEUR, LES RISQUES SONT MULTIPLIÉS.**



## DANS QUELS MÉTIERS EST-ON EN CONTACT AVEC DE LA SILICE ?

- ⑤ Maçon, manœuvre, démolisseur
- ⑤ Terrassier,
- ⑤ Sondeur-foreur, mineur,
- ⑤ Ravaleur, sableur,
- ⑤ Tailleur de pierre, marbriers,
- ⑤ Conducteur d'engin
- ⑤ Carreleur
- ⑤ Electricien
- ⑤ Cuisiniste...

- ⑤ La démolition, la rénovation, le ravalement (décapage et sablage),
- ⑤ La découpe, le sciage, le ponçage, le perçage du béton, des pierres, de carrelage, d'ardoises
- ⑤ Les travaux de terrassement, de fabrication du béton...

**TRAVAILLEURS DU BTP, SI VOUS ÊTES EXPOSÉS AU BRUIT, VOUS ÊTES EXPOSÉS À LA SILICE !**

## RÉGLEMENTATION

La concentration moyenne en silice cristalline inhalée par un travailleur pendant une journée de 8 heures ne doit pas dépasser :

- ⑤ 0,1mg/m<sup>3</sup> pour le quartz
- ⑤ 0,05 mg/m<sup>3</sup> pour la cristobalite et la tridymite



## COMMENT PRÉSERVER MA SANTÉ ?

### QUELQUES CONSEILS DE PRÉVENTION :

- ⑤ J'organise le chantier de manière à limiter l'empoussièrement à la source,
- ⑤ J'utilise le mode opératoire le mieux adapté pour réduire les expositions :
  - ⑤ Aspiration / captation des poussières à la source,
  - ⑤ Arrosage / travail à l'humide.
- ⑤ Je nettoie régulièrement les lieux de travail (aspirateur à filtre HEPA),
- ⑤ Je n'utilise pas la soufflette (mise en suspension des poussières)
- ⑤ Je porte les EPI (Equipements de Protection Individuelle)
  - ⑤ Lunettes
  - ⑤ MASQUES adaptés au niveau d'exposition et à la durée des travaux :
- ⑤ Masque FFP3 ou demi-masque P3 masque à ventilation assistée TMP3 ou THP3) –
- ⑤ Je respecte les règles d'hygiène : ne pas boire, manger, fumer sur les lieux de travail
- ⑤ Je bénéficie de la surveillance individuelle renforcée avec des visites tous les 2 ans avec mon Médecin du Travail. Selon ma situation, des examens complémentaires pourront m'être prescrits :
  - ⑤ Radio des poumons,
  - ⑤ Examen de la courbe débit-volume,
  - ⑤ Dosage de la créatininémie.